



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
☎ 03.22.95.16.81
@ : eboissier@lfhf.fff.fr

Saison 2021 / 2022

COMMISSION TECHNIQUE

DETECTION DES JEUNES U13 (JOUEURS NES EN 2009)
« 1^{er} TOUR »
« Concours POLE ESPOIRS Liévin »

LIEU : BLANGY SUR BRESLE
Stade Maurice Fléchelle - rue du stade place Jean Moulin
SURFACE : Pelouse naturelle

DATE : Mercredi 15 Septembre 2021 de 14H30 à 16H

HORAIRE RDV : 14H

<u>AS GAMACHES</u>	BINOIST Pierre Antoine (?) DELAHAYE VAUDET Thibault (?) BELLANGER FLACHET Antonin (?) DEGARDIN Soren (?) LOBGEOIS Lilian (?) DOUAY Lucas (?) DARRAS CINTAS Enzo (?) NIQUET Gregore (?) DORION Elliot (?) DARRAS Nolane (?)
<u>FC OISEMONT</u>	2548484973 - CARRE NATHAN / 18/06/2009 / ATTAQUANT / MILIEU GAUCHE 2547378370 - DELAUNAY BAPTISTE / 29/04/2009 / ATTAQUANT DROIT / ATT 2548602083 / TAVERNE PAUL / 31/10/2009 / DEFENSEUR DROIT 2547350134 / TRABOUILLET ARTHUR / 14/03/2009 / MILIEU DEFENSIF
<u>BLANGY SEP.</u>	2547270817 BENOIT DONOVAN 30/08/2009 (ATTAQUANT) 9602815461 DOLIQUE JUANITO 28/04/2009 (ARRIERE DROIT/GAUCHE) 2547663976 DUMENIL SCHIPMAN SEBASTIEN 30/05/2009 (ATTAQUANT) 9602489188 GAILLON DEFOSSÉ MARTIN 11/02/2009 (ATTAQUANT) 2547657139 HANQUIEZ IAN ARTHUR 02/12/2009 (MILIEU) 9603297253 MERCIER MATHIS 19/08/2009 (DEFENSEUR CENTRAL / MILIEU) 2547596425 RAMET LUCAS 10/07/2009 (ATTAQUANT) 2547428515 SEIGNEUR LEO 15/10/2009 (MILIEU)
<u>POIX BLANGY CROIXRAULT FOOTBALL CLUB</u>	MALLARD LOANN 21/07/2009 ATTAQUANT DROIT / ATTAQUANT GAUCHE
<u>SC TEMPLIERS OISEMONT</u>	N° 2548045144 - MARTIN CELIA - 23/10/2009 - ALIER DROIT - MILIEU DROIT - N° 2548025741 - MICHIELS JULIEN - 16/10/2009 - DEF CENTRAL - DEF DROIT N° 2547995850 - WALLET ELLIOT - 26/03/2009 - MILIEU CENTRAL - MILIEU DROIT -
<u>ENCADREMENT</u>	SEGALEN YAN (réfèrent) - ROUSSEL RUDY – MARTIN HADRIEN – DABONNEVILLE TEDDY – CARBONNIER SEBASTIEN – PIGNON FRANCK – LECOMTE FRANCK.

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), Pt Commission Technique, P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

84) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :	
• de chaussures adaptées en fonction des terrains	• d'une gourde
• d'une paire de basket	• de son nécessaire de toilette
• d'un vêtement de pluie	